

PRESENTS : CHRISTINE JAVERI, René NOEL, GISELE DECOCQ, AGNES NEVOU, JEAN- MICHEL CAILLIER, CELINE LIMOSIN, JEAN-JACQUES SIMON, Olivier CHESNEL, MICHELINE BENOIT

ABSENTS Carmen LEMONNIER , Rudyard RACCO
Jean-Denis LIMOSIN (excusé) - LUDOVIC MICHON pouvoir A MICHELINE BENOIT
CHRISTIAN DUGUÉ Pouvoir à Francis CHESNÉ

Secrétaire de séance Christine BENOIT

Approbation du CR du 21 juin : rectification par Mme JAVERI

Dans la phrase « *un débat s'ouvre sur le projet présenté par le Maire quelques conseillers signalent que peut être d'autres travaux plus prioritaires.....* le mot **peut être** est supprimé.

Adopté à l'unanimité

Questions d'actualité et informations

a) Festivités des 13 et 14 juillet 2011. Tout s'est bien passé malgré le temps ; moule frites savoureuses, retraite aux flambeaux déroulée dans la bonne humeur et un feu magnifique feu d'artifice. Le Maire regrette que 6 conseillers seulement ont assisté au dépôt de gerbe.

b) Sécheresse –seuil d'alerte : l'arrêté n°2011/DDT :SEPR /302 donne les direct ives concernant les restrictions de l'usage de l'eau, il sera affiché et pour de plus amples explications vous pouvez consulter <http://www.seine-et-marne.equipement.gouv.fr/secheresse-r97.html>.

c) travaux GRT GAZ : Des travaux pour vérification des conduites seront réalisés à partir du 22.082011. La dépose de 2 citernes assurera le maintien d'énergie pour les habitants.

d) construction d'un poste de Transformation , Chemin de Reims : Suite à la La communauté de communes nous informe de certains refus de collecte des containers bleus contenant du verre, des ordures ménagères etc. le Maire rappelle que les containers sont réservés aux cartons, bouteilles plastiques, les boites de conserve propres. Il demande également que les sacs déchets verts soient bien fermés et qu'ils soient déposés le lundi soir pour être collectés le mardi. M JAVERI propose au maire de demander des plaquettes de réglementation auprès de la communauté de communes.

e) SEDE environnement : elle assure la gestion du recyclage agricole des boues de la ville de Meaux selon le code de l'environnement et l'article 3 de l'arrêté du 08.01.1998. Cette année, sur le territoire de la commune, 670 tonnes de boues seront mises en dépôt jusqu'à Juillet/août pour être ensuite épandues sur cette même parcelle. SEDE nous assure un maximum de précaution pour limiter les nuisances. Il est possible de solliciter les analyses réalisées sur ce dépôt.

f) Schéma de coopération intercommunale : le Maire annonce que dans le cadre du schéma départemental de coopération d'intercommunalité, le Préfet propose de rattacher l'intercommunalité du Mont de la Goële dont font partie les communes de Monthyon, Forfry, Saint-Souplets, Gesvres le Chapitre à la communautés de Communes du pays de l'Ourcq. Cette nouvelle organisation entraînera la dissolution des RPI dont la gestion reviendra à la Communauté de Communes.

1) demande de subvention enveloppe parlementaire a uprès de JF COPÉ: Le Maire informe qu'il a demandé des devis pour la pose d'une main courante au terrain de foot ainsi que des jeux pour une aire de jeux pour les jeunes enfants et afin de sécuriser les lieux, pose d'une clôture avec portillon et tourniquet pour laisser l'accès des mamans avec leurs poussettes. Certains conseillers signalent que d'autres travaux prioritaires seraient à réaliser : « mur du cimetière, éclairage public de la place et l'achat d'un columbarium ». G DECOCQ interroge au sujet du terrain de boules ? le Maire répond qu'il est d'accord mais qu'à ce jour il n'a aucun renseignement positif sur la création d'une association qui devait être créée à ce sujet.

- 8 pour la demande de subvention

- 3 contre le projet (JAVERI, DECOCQ, DUGUÉ)

- 3 abstentions (NOEL pouvoir de RACCO) CAILLER

Le Maire remercie N LEMOINE et R RACCO pour le démontage de la main courante et l'Entreprise METIVIER pour l'enlèvement des gravats

2) Retrait de la commune d'Armentière en Brie du syndicat CES et SES de Lizy sur Ourcq :

Retrait accepté par le syndicat CES et SES lors de l'assemblée du 25.02.2011.

Le Conseil décide d'accepter le retrait de la commune d'Armentière en Brie.

Adopté à l'unanimité

3) Festivités du 13 et 14 juillet 2011 : La commune avec le CSLV organisent ces festivités et se réunissent avec la commission des fêtes le lundi 4 juillet à 18 h.

4) Coupes de bois 2011- ONF : Parcelle 15 (20m³) – Parcelle 16 (20m³) – Parcelle 18 (94m³)

M SIMON et NOEL souhaiteraient des informations car il leur semble que l'ONF en propose beaucoup. Cela permet la régénération répond le Maire qui propose de convoquer M GAUMONT de l'ONF à la prochaine séance pour plus d'informations.

5) Bail Epicerie : la gérance sera prise prochainement par Mme Laurence PETTIT de Barcy. Les services suivants seront proposés : fruits et légumes, produits frais, vins et spiritueux, mercerie, journaux, point poste, relais colis, dépôt cigarettes. Le Maire demande à tous de s'investir pour la réussite de cette réouverture, comme nous l'avons fait pour la boulangerie. Les commerces de proximités sont nécessaires à la vie communale.

Il propose un bail de 9 ans – un loyer mensuel de 200€ - l'EDF, le téléphone, l'eau et la taxe d'habitation seront à la charge du gérant

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Le Maire : faire part des remerciements adressés au Conseil de la part de Mme HUREAUX, M LIMOSIN, M SIMON pour les marques de sympathie à l'égard de leurs défunts.

Céline LIMOSIN : signale qu'elle sera absente pour les journées du patrimoine, elle confirme qu'elle peut mettre à disposition ses objets personnels, et de les confier à un membre du conseil afin d'organiser une exposition dans l'église. M CHESNEL se propose et sera aidé par Messieurs CAILLIER, DUGUÉ, NOËL et SIMON.

R NOEL : Demande que soient placés des plots amovibles devant les marches de l'église. Le Maire répond qu'il s'est renseigné mais qu'il faudra les poser.

G DECOCQ : interroge le Maire sur la date prévisionnelle du commencement des travaux du pont de Rademont. Le Maire répond qu'il faut passer un marché, faire des appels d'offre, soit une durée d'environ 2 mois d'administration, les travaux pourraient commencer fin octobre.

M SIMON : demande que le terrain de foot soit tondu régulièrement et signale que le CSLV possède des filets de but qui lui ont été donnés gratuitement, que ceux-ci soient mis sur le terrain de foot pour les jeunes. Il demande aussi au Maire de voir auprès de la Communauté de Communes concernant la déchetterie pour que l'accès de celle-ci soit plus simple. M CHESNEL confirme que le dépôt de gravats limité à 3m³ par habitant cela n'est vraiment pas suffisant.

Jean-Denis LIMOSIN : questionne le Maire au sujet de panneaux d'interdiction de circuler pour les 4 x4, chemin rural n°6 ? Le maire répond que ces panneaux ont été mis en place par la communauté de Communes dans le cadre de NATURA 2000 pour la protection des crapauds à ventre jaune. L'interdiction de circuler pour les 4x4 est réglementée par arrêté communal n°2001-02 du 23 janvier 2001.

L'ordre du jour étant épuisé,
Chaque Conseiller s'étant exprimé
ou ayant pu le faire,
Le Maire lève la séance à 22 heures 35
Affiché le : 02.07.2011